NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

Distr.
GENERALE

T/PET.5/1098
11 février 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. PIERRE DJIOWE CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

UNION DES POPULATIONS

Union des Populations du Cameroun : Section camerounaise du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.)

A Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée générale des Nations Unies (O.N.U.) à New-York U.S.A.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter devant la grande majorité de la grande cour de l'Assemblée générale des Nations Unies à ce qui précédé-ci-suivant :

Je déclare devant l'Assemblée générale de l'O.N.U. que au Cameroun, nous sommes bien matraités : notamment au sujet du refuse du vote du 23 décembre 1956.

Le commissaire de M'bouda a incendié une case sur la place du marché de Babadjou au date du 8 janvier 1957 à 11 heures précises la nuit dont deux camarades sont été morts sous cet incendie, le commissaire a expéré que dans cette case organisait la réunion de l'U.P.C. Le père de la mission catholique de M'bouda, fait parti en l'armée avec le gouvernement français contre les populations camerounaises.

Et ce père de la mission stupéfétement les chrétiens de voter la loi cadre, et son métier au Cameroun et sur l'église ou pour la loi cadre.....
en date du 22/23 Décembre 1956, le chef de la subdivision de M'bouda avait arrêté un chef du village Balstche, ce chef nommé Fotchap fût conduit ainsi à mort

/...

le commissaire l'a tué ainsi et foutre le cadavre de ce chef sur la route.

Ce dernier signalant que ce chef avait refuser de signer la loi cadre, dans le jour du vote, le village était entouré à des masses des militaires pour voter cette loi cadre et même maintenant les militaires sont existés dans des populations Camerounaises au Saega Maritime, pas à dire ces maîtres absolus tuent et blessent les gens en blocs. Nous demandons subitement de l'O.N.U. "un haut commissaire à notre secours dans le Cameroun - deux camarades viennent d'être arrêter à Ngaoundéré les nommés : Nolak - Lucas - Pepouo - Emmanuel par le gouvernement français.

Contre tous ces cas blessants au Cameroun, nous les peuples camerounais, nous demandons directement sous la direction des Nations Unies, l'unification et l'indépendance totale.

En vous remerciant d'avance à une bonne suite favorable à ma pétition, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma plus haute considération respectueusement distinguée.

Djiowe Pierre
(signé) illisible
Membre du Comité central de : Ouang Babadjou
s.c. de la section de Matezem - Babadjou
s.c. de Monsieur Tatou John à la Mission catholique
à Santa.